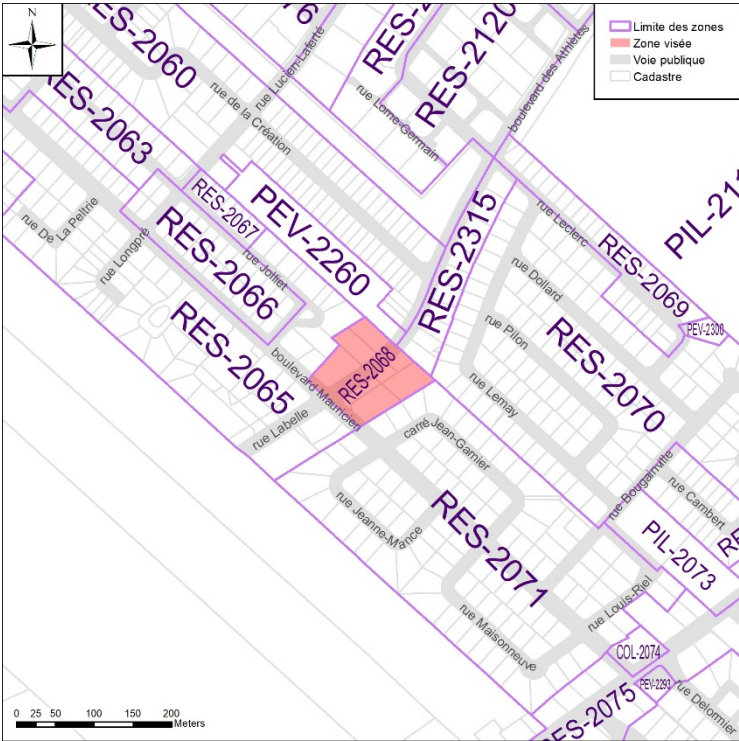


Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

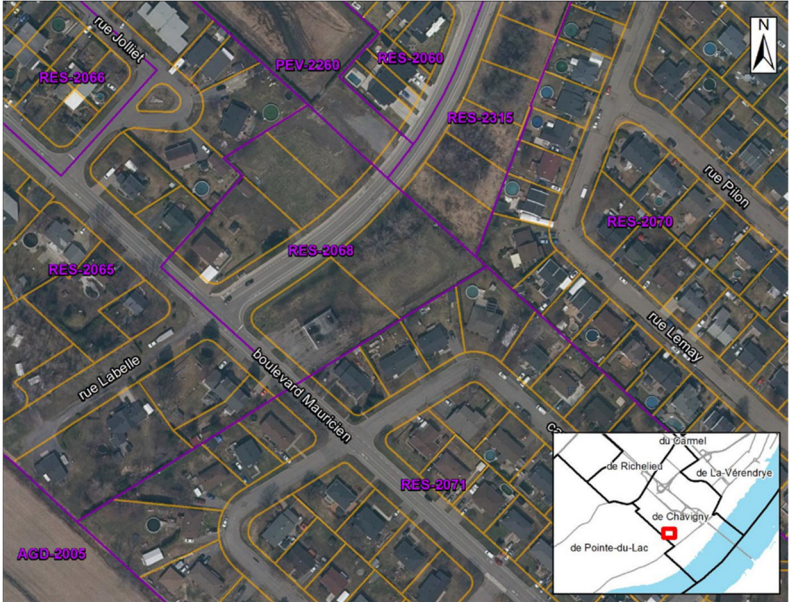
Informations générales

Titre	Autoriser une habitation de 40 logements dans la zone RES-2068
Résumé	Autoriser une habitation de 40 logements dans la zone RES-2068 à l'angle des boulevards Mauricien et des Athlètes
Concordance	Non
Date	17 septembre 2024

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	de Chavigny
Territoire visé	

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Terrain visé	
Photo du terrain	
Objet	Autoriser une habitation de 40 logements dans la zone RES-2068 par PL31, le tout à la condition qu'un alignement comportant au minimum 10 arbres soit planté le long de l'arrière du lot.
Approbation référendaire	Non-susceptible si on utilise le PL31
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 123.1